



Communiqué

Foire de l'Etudiant 2020 – *Studentefoire goes digital*

Dans le contexte actuel de la pandémie due au COVID-19, la traditionnelle Foire de l'Etudiant organisée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche aura lieu cette année en novembre pour la première fois sous forme virtuelle.

Comme par le passé, pendant deux journées, les élèves des classes terminales auront l'occasion de se renseigner aussi bien sur les études supérieures et la vie estudiantine que sur le monde du travail et les perspectives de carrière. Ils pourront s'échanger avec des représentants des universités et établissements d'enseignement supérieur, des associations et cercles d'étudiants, de même qu'avec des représentants de la vie professionnelle.

Les élèves auront également la possibilité de s'adresser aux représentants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui les guideront dans leurs démarches et leur fourniront maintes informations utiles.

Des précisions quant à l'organisation et aux modalités de participation à l'événement seront publiées ultérieurement.

Au-delà de cet événement, les Services Informations études supérieures et Aides financières du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche se tiennent en permanence à la disposition des élèves et des étudiants et continuent à assurer des séances d'information dans les lycées en tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire.